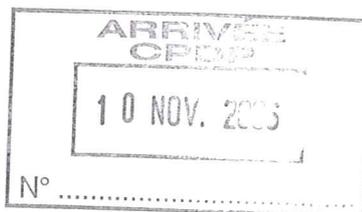


DELPECH Pascal



Le 9 novembre 06

A la commission débat public ligne à grande vitesse Poitiers Limoges

J'ai bien reçu votre lettre en date du 6 novembre 06 et je vous en remercie.

Pour des raisons professionnelles je ne pourrai me rendre à la réunion organisée à CAHORS le 23 novembre 2006.

J'espère que ces réunions montreront l'enclavement ferroviaire de notre région et qu'il sera possible d'y remédier.

Je profite du débat pour vous donner mon sentiment d'usager d'une ligne secondaire. Depuis très jeune je prends régulièrement le train sur la ligne Paris Cahors.

Je me souviens dans mon adolescence du train Capitole qui relayait Cahors à Paris en moins de cinq heures.

IL y avait d'autre part plus de trains : un train en milieu de matinée et un train en milieu de soirée qui ont été supprimés.

Depuis l'arrivée du TGV à Toulouse via Bordeaux le service s'est dégradé pour l'usagé de la gare de Cahors que je suis fréquament.

Il n'y a plus que cinq trains qui assurent le service et surtout les temps de parcours sont supérieurs à ce qu'ils étaient avant l'arrivée du TGV à Toulouse. Un comble..... !!!!
Le manque d'investissement, la politique du tout TGV ont fait que cette ligne a été complètement délaissée.

Par un cercle vicieux de nombreux clients se sont détournés du train faute de réelle avancée en terme de temps de parcours.

Je reconnais que des travaux sur la ligne commencent à être effectués.
La SNCF nous abonde de publicité « TGV prenez le temps d'aller vite », on parle de la nouvelle liaison Paris Strasbourg on nous informe sur les performances du TGV Paris Marseille en trois heures.

Belle performance en effet... MAIS...

Ces publicités m'agacent car pour notre cas il nous faudra prendre le temps d'aller doucement. C'est pour cela que le train pendulaire constituait une petite amélioration mais une amélioration quand même.

La mise en place du projet Poitiers Limoges par grande vitesse me semble intéressante mais j'ai peur qu'il ne finisse dans les tiroirs d'un obscur bureau comme celui du POLT.

Le motif de cette décision de refus sera sûrement le manque de rentabilité, mais si aucun investissement n'est décidé, il nous faudra continuer à constater que nous faisons partie de la France du chemin de fer de deuxième ordre pour de très longues décennies.

Il faudra également constater la fuite d'usage régulier pour d'autres moyens de transports certes plus polluants mais plus efficaces.

Pour finir cette lettre je reposerai la question : si le projet est retenu, en quelle année pourrions-nous bénéficier de ce temps de parcours plus court ?

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette lettre et je vous prie de croire Monsieur ou Madame toute ma considération.

